



Présentation générale

A l'échelle nationale, la Mention « Economie sociale et solidaire » (ESS) est reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis 2014.

La création de la Mention ESS à l'université Paul Valéry pour la rentrée 2021 vient consolider le M2 IDS parcours « Economie Sociale et Solidaire et Action Publique » (ESSAP) en place depuis 2015 et qui avait succédé au Parcours « Gouvernance et Administration des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire » (GAOESS).

Elle se compose d'un Master 1 ESS partiellement mutualisé avec le Master 1 IDS et d'un Master 2 ESS Parcours « Association, coopération et Action Publique » doté d'un outil pédagogique innovant : la coopérative étudiante Universcic (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)¹.

La Mention ESS propose une formation axée sur la gestion, la direction et le développement des organisations de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, etc.) avec le souci d'une approche originale centrée sur l'éthique économique, le développement local, la transition écologique et sociale ainsi que la gouvernance territoriale. Elle comprend des enseignements pluridisciplinaires et des séminaires thématiques qui ouvrent la formation à la recherche : expertise, diagnostic et recherche-action.

Objectifs

L'originalité de la formation repose sur la volonté de développer les compétences techniques opérationnelles (diagnostic, gestion des RH, ingénierie financière, comptable, fiscale, etc.) indispensables pour occuper des emplois dans les diverses organisations de l'ESS. Mais il s'agit aussi d'inscrire l'ESS dans son histoire sociale et politique afin de doter les étudiant.e.s de capacités d'analyse face aux problématiques socio-économiques actuelles. La formation vise l'acquisition de compétences juridiques, techniques et financières « situées » dans un ancrage territorial, c'est-à-dire en coopération avec ses acteurs et attachées à la pérennisation du développement économique et des emplois.

¹ Pour plus d'informations sur la coopérative étudiante Universcic : <https://ids.www.univ-montp3.fr/fr/actualit%C3%A9s/la-coop%C3%A9rative-%C3%A9tudiante-universcic>

Dans ce sens, le Master se donne pour ambition de :

- Former à l'entrepreneuriat collectif avec une gouvernance démocratique
- Expérimenter la question et le développement collectif de la coopérative étudiante Universciic
- Insérer les étudiant.e.s dans un réseau professionnel de l'ESS

Savoir-faire et compétences développées

Le Master ESS vise à former des cadres, cadres dirigeants, chargé.e.s de mission ou encore des consultant.e.s, capables de diriger, de gérer et d'accompagner le développement d'organisations telles que les associations, les coopératives, les mutuelles, TPE/PME, collectivités publiques, etc.

L'orientation choisie met l'accent sur la maîtrise des outils permettant la gestion efficace d'une organisation productive tout en l'inscrivant dans une démarche responsable et durable, celle d'un projet associatif, coopératif ou d'un projet de partenariat territorial.

Elle vise ainsi l'acquisition de compétences précises :

- Diagnostic de l'organisation et conduite du changement dans une structure d'économie sociale
- Gestion des ressources humaines et des compétences (salariés et bénévoles)
- Conception, mise en œuvre, suivi et évaluation de stratégies d'action et de stratégies de développement (création et transmission d'associations ou d'entreprises coopératives)
- Ingénierie, montage et coordination de projets dans des secteurs tels que l'éducation populaire, la culture, les loisirs, le tourisme, l'alimentation, l'agriculture, le social et le médico-social, etc.
- Maîtrise des outils d'aide à la décision en matière de management participatif associatif et coopératif
- Ingénierie financière, comptable, fiscale d'une organisation de l'ESS
- Animation de réseau et éducation à la coopération

Organisation de la formation

Formation initiale / Formation continue / Apprentissage / Professionnalisation. Quel que soit le public, cette formation alterne sessions de cours et périodes professionnelles tout au long de l'année universitaire. La durée du stage est de 15 semaines minimum dans un organisme professionnel.

Pour l'étudiant.e en formation initiale, la formation s'organise sur deux ans sous la forme d'une succession de sessions de cours et de périodes d'expérimentation professionnelle. Le cursus complet comprend 16 sessions de cours d'une semaine en 1^{er} année du master et 15 sessions en 2^e année du master.

Pour le stagiaire de la formation professionnelle continue en reprise d'études (salariés-es, demandeurs d'emploi, ...) la formation peut aussi s'adapter aux contraintes professionnelles des salariés-es. Elle peut s'organiser sur 2 ou 3 ans.

Le M1 ESS :

Durant cette première année les étudiant.e.s acquièrent des bases solides en socio-économie, science politique, droit du travail et des associations ainsi qu'en gestion et comptabilité. Le stage de 15 semaines en milieu professionnel et la rédaction d'un mémoire approfondi en lien avec le terrain de stage, assurent la cohérence d'une formation à la fois professionnalisante et très riche sur le plan intellectuel.

Le M2 ESS est organisé en 3 pôles :

- Un pôle consacré aux **enseignements fondamentaux** autour de la question : comment l'ESS contribue-t-elle à un développement économique alternatif, c'est-à-dire de transition économique, sociale, écologique ?

Sont abordés notamment les thèmes suivants : travail et emploi (salarial / entrepreneuriat, sens et valeur du travail...), propriété et communs (coopération, économie collaborative, circulaire, en circuits courts...), politiques publiques et démocratie économique (action publique et ESS, place des salariés, développement des territoires...)

- Un pôle dédié au **stage** (ou contrat d'apprentissage) en alternance et au **mémoire** avec des ateliers de recherche méthodologique et un suivi individuel

- Un pôle réservé à l'« **apprentissage par la pratique** » avec la **Coopérative étudiante** Universci dont la promotion de l'année 2019-2020 a réalisé l'étude de faisabilité. L'Assemblée Générale de création a eu lieu le 1er octobre 2020. Il s'agit, avec une pédagogie active par la pratique de terrain, d'apprendre à gérer et développer une entreprise coopérative, en réalisant des **prestations réelles** commandées par des structures de l'ESS de la Région Occitanie, gage d'une meilleure insertion professionnelle. Les étudiant.e.s des deux dernières promotions ont réalisé des prestations de qualité pour la CRESS² et pour l'association montpelliéraine GAMES. Il s'agit également pour les étudiant.e.s de faire vivre une **gouvernance multi-sociétariale** accompagné.e.s par l'équipe enseignante et ainsi de **s'initier concrètement** à la comptabilité, aux questions juridiques, au rôle de chacun dans la gouvernance, au pilotage du projet coopératif, etc. La rémunération des prestations permettra aux étudiant.e.s d'organiser et de réaliser un projet collectif de leur choix.

² Réalisation d'un magazine pour la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) par les étudiants de la promotion 2019/2020 : <https://fr.calameo.com/read/00525855207011dce9186>

Programme

Master 1 Economie sociale et solidaire

Semestre 1	Volume horaire étudiant	CM	TD	ECTS	
UE 1	27	18	9	5	Introduction à l'ESS
UE2	27	18	9	4	Droit du travail
UE 3	54	12	42	6	Méthodologie de la recherche (1)
UE 4	27	18	9	4	Economie politique et développement social
UE 5	27	18	9	4	Action collective et politiques locales
UE 6	27	18	9	4	Socioéconomie du travail
LV	20		20	3	LV (non spécialiste)
Total S1	209	102	107	30	
Semestre 2	Volume horaire étudiant	CM	TD	ECTS	
UE 7	27	18	9	4	Management des organisations
UE8	27	18	9	5	Innovations sociales et nouveaux modèles de l'ESS
UE9	27	18	9	5	Socio-économie des territoires
UE10	27	18	9	5	Sociologie des contestations de la société industrielle
UE11	27	18	9	5	Droit et comptabilité des associations
UE12	63		63	6	Méthodologie de la recherche (2) : stage et mémoire
Total S2	198	90	108	30	
Total S1 + S2	407	192	215	60	

Master 2 Economie sociale et solidaire

Parcours Association, Coopération et Action Publique

Semestre 3	Volume horaire étudiant	CM	TD	ECTS		TER
UE1	36	18	18	6	Economie et écologie	
UE2	39	15	24	5	Institutionnalisation et développement de l'ESS	
UE3	69	21	48	10	Conduite de projet en coopération (1)	36
	15	6	9		Management salariés/bénévoles	
	18	9	9		Comptabilité et analyse financière	
	15	6	9		Communication et outils numériques	
	21		21		Coopérative : fonctionnement & prestation (1)	
UE4	30		30	6	Ateliers méthodologiques	
UE5	20		20	3	Langues vivantes	
Total S3	194	54	140	30		36
Semestre 4	Volume horaire étudiant	CM	TD	ECTS		TER
UE6	42	21	21	5	Démocratie économique	
UE7	30	15	15	5	Projets européens et internationaux en ESS	
UE8	66	18	48	10	Conduite de projet en coopération (2)	36
	15		15		Animation des parties prenantes	
	15	9	6		Dispositifs d'accompagnement	
	15	9	6		Financement de projets sociaux et solidaires	
	21		21		Coopérative : fonctionnement & prestation (2)	
UE9	30		30	10	Ateliers méthodologiques	
Total S4	168	54	114	30		36
Total S3 + S4	362	108	254	60		72
Total S3 + S4 avec TER	434					

Modalités d'accès

Capacité d'accueil :

- **En M1 : 25**
- **En M2 : 25**

Conditions d'admission :

- **En M1** : Être titulaire d'une Licence 3^{ème} année en AES, Sciences Économiques, Gestion, Droit, Science Politique, Sociologie, Histoire et plus largement toutes les SHS.
- **En M2** : Être titulaire d'un Master 1 ou d'un BAC+4 en AES, ESS, Sciences Économiques, Gestion, Droit, Science Politique, Sociologie et plus largement toutes les SHS.

Formation continue et VAP/VAE : contacter le Service Universitaire de la Formation Continue (SUFCO) de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3

Modalités d'inscription :

Les candidatures se font entièrement en ligne sur la plateforme d'admission ECandidat <https://candidatures.univ-montp3.fr/ecandidat/#!offreFormationView>

Scanner préalablement tous les documents demandés (diplômes depuis le baccalauréat, relevés de notes, pièces d'identité, ...) et compléter votre dossier avec soin car il n'y a pas d'entretien.

Le dossier d'admission comporte un projet de formation (4 à 5 pages) qui n'est pas une simple lettre de motivation ni un CV commenté. Il s'agit d'un document présenté aux normes académiques (plan, argumentation hiérarchisée et cohérente) dans lequel vous exposerez le projet/la mission que vous envisageriez de développer dans le cadre de ce Master Professionnel.

- **En M1** : Dépôt des candidatures **du mercredi 21 avril 2021 au mercredi 19 mai 2021**
- **En M2** : Dépôt des candidatures **du lundi 10 mai 2021 au vendredi 04 juin 2021**

Contacts

Responsables de la formation :

Delphine Vallade (MCF en Sciences économiques) delphine.vallade@univ-montp3.fr

Cyrille Ferraton (MCF en Sciences économiques) cyrille.ferraton@univ-montp3.fr

Président d'Universcic :

Jean Cartellier (MCF associé, ESS) jean.cartellier@univ-montp3.fr

Coordination :

Bâtiment A Azalais de Portiragnes - route de Mende 34199 Montpellier Cedex 5
Bureau 015

Tél. 04 67 14 23 69 - pierre.buisson@univ-montp3.fr , julie.bisch@univ-montp3.fr

Service de Formation Continue (SUFCO) :

Bâtiment B Joël Bousquet - route de Mende 34199 Montpellier Cedex 5
4e étage

Tél. 04 67 14 55 72 - ufr4.fc@univ-montp3.fr

Apprentissage (CFA EnSup-LR) :

Blandine Pitie <blandine.pitie@umontpellier.fr>, chargée de Développement de
l'Apprentissage

Tél : 04 34 43 21 36 - Port : 06 73 72 56 23

Site web : www.ensuplr.fr